

INFORMATIONS SUR L'ÉTAT D'AVANCEMENT DE L'APPLICATION PAR LE CORP DES DÉCISIONS DES DIRIGEANTS DU FORUM

Note explicative : Ce tableau présente l'état d'avancement de la mise en œuvre par le CORP des priorités, objectifs et résultats fixés par les Dirigeants et les Présidents du Conseil de gouvernance du CORP dans le cadre du programme de travail stratégique du CORP 2019.

Objectifs	Résultats pour 2019	Mécanismes ¹	Mise à jour des progrès
Priorité 1 – Lutter contre le changement climatique et renforcer la résilience aux catastrophes			
Soutenir le plaidoyer et l'engagement du Forum en faveur d'une action internationale plus forte en matière de changement climatique, en particulier dans le cadre du processus de la CCNUCC et du Sommet sur le climat de 2019 du Secrétaire général des Nations unies.	Mise en œuvre du Plan d'action international de plaidoyer du Forum, ainsi que d'un plan d'engagement spécifique pour la COP25, afin de s'assurer que les Membres sont soutenus dans leur action en faveur de la pleine mise en œuvre de l'Accord de Paris.	Équipe One CROP Plus (dirigée par le PROE)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Le Plan d'action international de plaidoyer du Forum pour 2019 a été élaboré et adopté, avec la contribution du CORP. La priorité est accordée au changement climatique. 2. Conseils techniques du CORP pour appuyer un dialogue de haut niveau efficace entre le Secrétaire général des Nations unies et les dirigeants du Pacifique en mai 2019 sur les priorités du Pacifique pour le Sommet d'action pour le climat. 3. Les préparatifs sont en cours pour la CCNUCC, sous l'égide du PROE couvrant l'équipe One CROP Plus, le plan de communication et de plaidoyer (« Pacific Voyage to COP 25 »), et le soutien aux discussions des hauts fonctionnaires et des dirigeants du Pacifique sur les priorités de la COP25, partie intégrante du Partenariat du Pacifique pour l'action climatique (CAPP) en mai 2019. 4. Lors de la réunion des hauts fonctionnaires tenue en mai 2019, le PROE a confirmé le leadership du PROE qui encadre l'équipe One CROP Plus, notamment au niveau du plan de communication et de plaidoyer (« Pacific Voyage to COP25 »). 5. Prise en compte des contributions de haut niveau au CAPP 3, à la réunion du Secrétaire général des Nations unies, et évaluations des résultats de la COP24. 6. Discussion portant sur le processus et les priorités pour les conférences de la CCNUCC et la COP25.

¹ Conformément à la nouvelle Charte du CORP, les groupes de travail doivent être limités dans le temps et axés sur les tâches et inclure des parties prenantes plus étoffées, outre les agences du CORP, notamment les pays Membres, la société civile, le secteur privé et les organisations internationales, le cas échéant.

Objectifs	Résultats pour 2019	Mécanismes ¹	Mise à jour des progrès
			<ol style="list-style-type: none"> 7. Discussions de fond sur les préparatifs de la CCNUCC et Pacific Voyage to COP25. 8. Résultats adoptés et présentés aux dirigeants. 9. Rencontre des dirigeants avec de hauts fonctionnaires ; texte validé présenté.
Diriger la mise en œuvre du Cadre pour le développement résilient du Pacifique par le biais du Partenariat pour la résilience dans le Pacifique et le Groupe de travail y afférent.	Réalisation du programme de travail initial du Groupe de travail du PRP (Conférence sur la résilience dans le Pacifique, critères de résilience, plan de communication et d'engagement).	Secrétariat du Partenariat pour la résilience du Pacifique (PIFS, CPS, PROE)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Première réunion réussie sur la résilience océanique, organisée du 1^{er} au 3 mai 2019, et qui avait pour thème « L'avenir des jeunes dans un Pacifique résilient ». Le PROE a dirigé le thème du développement à faible intensité carbonique. 2. Lancement des travaux sur les normes d'excellence en matière de résilience et un cadre de suivi et d'évaluation pour le PCRd (Cadre océanique pour un développement résilient), ainsi que d'un système d'affiliation au PRP pour les entités aux niveaux régional, national et sous-national. 3. Six réunions du groupe de travail du PRP, trois par téléconférence et trois en personne ont eu lieu, le PROE représentant les agences du CORP. 4. Appui aux représentants sous-régionaux de Micronésie dans le plaidoyer pour le PCRd et le PRP en septembre 2018 auprès de la République des Îles Marshall et des EFM. 5. Meilleure intégration des considérations relatives aux catastrophes et aux changements climatiques dans les décisions et les initiatives de développement grâce à l'élaboration d'un outil de suivi financier des changements climatiques, mis à l'essai dans deux pays.
Appui à la mise en place du Mécanisme pour la résilience dans le Pacifique (PRF).	Conception complète du PRF pour approbation par la FEMM (réunion des ministres de l'Économie du Forum des îles du Pacifique) et les Dirigeants du Forum.	PIFS	<ol style="list-style-type: none"> 1. Création d'un groupe de travail technique du PRF, appuyé par des consultations avec les membres et les parties prenantes pour élaborer les produits financiers et la structure de gouvernance proposés pour le PRF. 2. Évaluation des progrès et des travaux réalisés à ce jour dans le cadre de la FEMM en mai 2019. 3. Accord pour l'organisation d'une réunion spéciale FEMM en juillet 2019 afin de faire progresser le PRF.

Objectifs	Résultats pour 2019	Mécanismes ¹	Mise à jour des progrès
Appui à la mise en place du Mécanisme pour les changements climatiques dans les îles du Pacifique (PICCIF).	Programme de travail et calendrier clairs pour le PICCIF.	PROE	1. Concept du Mécanisme pour les changements climatiques dans les îles du Pacifique (PICCIF) soutenu par la FEMM en mai 2019. Le PROE est en voie d'obtenir un financement visant à faire avancer la conception.
Priorité 2 – S’assurer de la durabilité et la viabilité à long terme des ressources halieutiques de la région			
Réponse à la sous-performance de la pêche régionale à la palangre.	Élaboration et mise en œuvre d’une stratégie régionale de la pêche à la palangre	Groupe de travail sur les pêches (sous l’égide de la FAA)	1. Lors de leur réunion annuelle du FFC (FFC110) en mai 2019, les Dirigeants des pêches ont adopté une stratégie régionale de la pêche à la palangre qui sera transmise aux ministres du FFC pour examen en juin. Les Dirigeants des pêches ont fait remarquer que le plan de mise en œuvre et les mesures connexes seraient élaborés par la suite.
Soutien du plaidoyer et de l’engagement du Forum auprès des pays pratiquant la pêche en eaux lointaines (DWFN) et par l’intermédiaire de la Commission des pêches du Pacifique occidental et central (WCPFC/CPPOC).	Mise en œuvre du Plan d’action international de plaidoyer du Forum, y compris les préparatifs ciblés des Membres avant l’engagement de la CPPOC et des partenaires de dialogue.	FAA	1. Plaidoyer et engagement efficaces du Forum, dirigé par la FAA, à la CPPOC en décembre 2018. 2. L’approbation par les membres de la FAA d’une initiative de cartographie stratégique visant à contribuer à la préparation des conférences sur les pêches et pour alimenter le Plan d’action international de plaidoyer et d’engagement du Forum, en identifiant a) les positions de la FAA et b) les alliés et adversaires de ces positions. Cette question sera inscrite comme point permanent à l’ordre du jour de la réunion du FFC.
Soutien à la mise en place d’une réunion annuelle des ministres régionaux des Pêches en marge de la réunion ministérielle du Comité des pêches du Forum (FFC).	Première réunion régionale annuelle des pêches tenue en marge de la réunion du FFCMIN en 2019.	FAA, PIFS, CPS	1. Élaboration d’un projet de mandat pour la réunion des ministres régionaux des Pêches avec la contribution de la FAA, du PIFS et du CPS et tel qu’examiné par les Dirigeants du FFC en mai 2019. 2. Une réunion ministérielle régionale spéciale des pêches se tiendra le 20 juin pour examiner le projet de mandat avant d’être acheminée par l’intermédiaire des dirigeants des centres de liaison des pêches et du Forum, pour examen final. 3. Le PROE a participé à la réunion ministérielle régionale spéciale sur les pêcheries, et contribué à la présentation d’un document de travail

Objectifs	Résultats pour 2019	Mécanismes ¹	Mise à jour des progrès
			<p>conjointement avec le CORP sur le changement climatique. Il a également présenté un document de travail sur l'importance de l'environnement sur les pêcheries intitulé « Questions environnementales émergentes et critiques - Perspective du PROE ».</p>
Priorité 3 – Renforcer la coopération régionale en matière de sécurité			
<p>Soutien à l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'action pour la Déclaration de Boe, notamment en appuyant le plaidoyer et l'engagement du Forum sur les priorités et les principes de la Déclaration de Boe.</p>	<p>Finalisation et mise en œuvre du plan d'action de la Déclaration de Boe, y compris l'accueil du premier Dialogue sur la sécurité dans le Pacifique.</p>	<p>PIFS et FAA, CPS, USP, PROE, et autres parties prenantes clés</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Participation du CORP à l'atelier sur le Plan d'action régional de la Déclaration de Boe le 26 novembre 2018 et aux consultations du Pacific Fusion Center en novembre 2018 en vue de soutenir l'élaboration d'un plan d'action de la Déclaration de Boe. 2. L'ébauche du plan d'action de la Déclaration de Boe a été élaborée aux fins d'examen par les membres, le CORP et d'autres intervenants. Participation du CORP à d'autres consultations. Version finalisée du plan d'action qui sera présenté au FOC en juillet 2019. 3. Les contributions du CORP ont également couvert une mise à jour qui sera fournie à la troïka du Forum sur les progrès de la mise en œuvre conformément à la décision des dirigeants sur la Déclaration de Boe. 4. Les agences compétentes du CORP, avec l'approbation du FOC, feront partie intégrante du Sous-comité du FOC sur la sécurité régionale qui doit être établi en octobre 2019. 5. La sécurité régionale constitue l'une des quatre priorités du Plan de plaidoyer international du Forum, avec l'élaboration de messages clés et le plaidoyer du Forum auprès du Secrétaire général des Nations unies, des partenaires du Dialogue et au Dialogue de Shangri-la. 6. Le PROE contribuera à soutenir la Déclaration de Boe en soulignant ses domaines prioritaires sur le changement climatique et l'environnement.
Priorité 4 – Garantir la gestion, l'exploitation et la conservation durables des océans			

Objectifs	Résultats pour 2019	Mécanismes ¹	Mise à jour des progrès
Aide aux membres du Forum à sécuriser leurs frontières maritimes.	Un plan d'action sera élaboré pour décrire le processus et l'appui aux pays membres, et un rapport de situation sera remis aux dirigeants en 2019.	CPS, FAA, PIFS, OPOC (Bureau du Commissaire régional à la gouvernance de l'océan)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Un groupe de travail technique du CORP a été créé pour aider les pays membres dans leurs négociations sur les frontières. 2. Élaboration du plan de travail pour 2019 et mise en œuvre en cours. 3. Élaboration d'outils de communication sur les voies/processus de délimitation de la frontière maritime et les voies/processus des traités. 4. Un rapport d'étape sera présenté au FOC et aux dirigeants en 2019.
Élimination des déchets marins grâce à la mise en œuvre du Plan d'action visant à les réduire en mettant l'accent sur : la réduction des plastiques à usage unique et non recyclables ; un engagement multisectoriel coordonné ; un soutien actif à la réduction et au recyclage des plastiques ; et des données fiables pour la surveillance et les formations.	Mise en œuvre du Plan d'action pour la protection de la litière marine dans le Pacifique, y compris : soutien aux PIP pour la mise en œuvre des politiques et de la législation ; résolution visant à adopter une interdiction régionale des plastiques à usage unique, participation des parties prenantes, projets pilotes, campagnes et manifestations de sensibilisation communautaire.	PROE	<ol style="list-style-type: none"> 1. Les membres du Forum ont appuyé les discussions mondiales visant à élaborer un instrument juridiquement contraignant pour lutter contre la pollution plastique qui a abouti à une résolution de l'UNEA4. 2. Assistance technique fournie au Samoa pour la mise en œuvre de la législation visant à interdire l'utilisation des sacs à usage unique et pailles en plastique. 3. Évènement Pacific Plasticity organisé en mars à Suva, dans les Fidji, par le PROE et Ocean Recovery Alliance. 4. Rendre les Samoa Pacific Games de 2019 plus verts, en partenariat avec le gouvernement du Samoa, par le biais du ministère des Ressources et de l'Environnement national (MNRE).

Objectifs	Résultats pour 2019	Mécanismes ¹	Mise à jour des progrès
Soutenir le plaidoyer et l'engagement du Forum en faveur d'un nouvel Accord d'application sur la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique marine dans les zones situées au-delà des juridictions nationales (BBNJ) et pour faire face aux menaces à la sécurité que représentent les questions liées à l'héritage nucléaire dans l'océan Pacifique.	Élaboration d'un document sur les priorités de négociation pour le Pacifique ; élaboration de notes techniques sur les questions clés ; soutien au renforcement des capacités des pays membres en ce qui concerne les négociations ; réunions avant et pendant les négociations, conformément au Plan d'action international du Forum pour le plaidoyer.	PIFS, FAA, PROE, CPS coordonnés par l'OPOC.	<ol style="list-style-type: none"> 1. L'OPOC, soutenu par la FAA, le CPS, le PROE et l'USP, coordonne la préparation régionale en vue de la conférence intergouvernementale qui devrait se terminer en 2020, y compris les ateliers et les réunions des membres pour élaborer et promouvoir des positions. 2. La réunion des négociateurs du PIF est prévue pour la fin juin en vue de favoriser une collaboration plus étroite entre les Membres dans le cadre de l'unité d'action Blue Pacific.
Priorité 5 – Promouvoir le développement durable en réalisant la feuille de route océanienne pour le développement durable			
Soutien du plaidoyer et de l'engagement du Forum visant à promouvoir le premier Rapport quadriennal sur le développement durable dans le Pacifique et appeler au renforcement des partenariats et du financement pour soutenir les approches menées par le Pacifique face aux défis du développement durable, notamment dans le cadre de	Mise en œuvre du Plan d'action international de plaidoyer du Forum, y compris les préparatifs ciblés des Membres pour le Forum politique de haut niveau sur le développement durable.	Groupe de travail sur le développement durable/Comité directeur (sous l'égide du PIFS)	<ol style="list-style-type: none"> 1. L'une des quatre priorités de l'Agenda 2030 pour le Plan de plaidoyer international du Forum vise l'élaboration de messages clés et la coordination des membres lors d'événements clés, dont le Forum politique de haut niveau sur le développement durable. 2. Création d'un Comité directeur du Pacifique pour le développement durable afin de promouvoir la mise en œuvre de la Feuille de route du Pacifique pour le développement durable. 3. La base de données et le tableau de bord des ODD du Pacifique ont été établis dans le cadre du Centre de données du Pacifique du CPS. Il s'agit notamment d'une « roue de progrès réalisé dans le cadre des ODD » qui a permis aux Membres et aux partenaires de développement de visualiser et de suivre les progrès accomplis dans la réalisation des buts des ODD.

Objectifs	Résultats pour 2019	Mécanismes ¹	Mise à jour des progrès
l'examen à mi-parcours du S.A.M.O.A Pathway.			4. Le CPS a aidé les pays insulaires du Forum à identifier des sources de collecte de données et six Membres à aligner l'Agenda 2030 sur leurs priorités nationales de développement.
Aider les pays membres du Forum à entreprendre leurs Évaluations nationales volontaires (VNR), dont six sont prévues pour 2019.	Mise en place d'équipes d'appui technique CORP pour aider les pays, selon les besoins, à préparer leur VNR.	Groupe de travail sur le développement durable/Comité directeur (sous l'égide du PIFS)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Les agences du CORP en tant que membres actifs de l'équipe conjointe de soutien du Pacifique aideront 5 pays membres à présenter leurs VNR en 2019. 2. L'atelier du CPS et de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique ou CESAP, sur l'utilisation des données et des statistiques dans les rapports VNR s'est tenu fin 2018.
Priorité 6 - Lutter contre l'obésité infantile et les maladies non transmissibles, et promouvoir le développement du jeune enfant			
Mise en œuvre de la Feuille de route pour les maladies non transmissibles de 2014 et du Sommet sur les maladies non transmissibles de 2016 et aider les membres du Forum à adopter des approches pangouvernementales et sociales pour lutter contre les maladies non transmissibles, l'obésité infantile et le développement des jeunes enfants.	<p>Création d'un nouveau groupe de travail ECHO (Pacific Ending Childhood Obesity) chargé de mener ces travaux.</p> <p>Renforcement de la présence des Groupes de travail multisectoriels de lutte contre les maladies non transmissibles dans les pays membres d'au moins 50 % (à l'heure actuelle, seuls trois</p>	<p>Groupe de travail sur la lutte contre l'obésité infantile dans la région du Pacifique (ECHO)</p> <p>(sous l'égide du CPS)</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Mise en place d'un réseau ECHO dans le Pacifique pour stimuler les travaux de lutte contre l'obésité infantile dans le Pacifique, l'accent étant mis sur des interventions dans trois domaines : l'activité physique, les mesures fiscales et la restriction de la commercialisation des aliments malsains et des boissons non alcoolisées aux enfants dans le Pacifique. Tous les pays du PIF participant au réseau. 2. Quatre pays du PIF et un territoire du Pacifique² ont mis en place des Équipes spéciales multisectorielles couvrant les maladies non transmissibles pour mettre en œuvre une approche pangouvernementale et une approche globale de la société. Neuf pays du PIF sont en train de mettre en place des groupes de travail. En 2019, les Dirigeants des Services de santé du Pacifique se sont engagés à mettre sur pied ou à soutenir un groupe de travail multisectoriel actif couvrant les MNT. 3. Douze pays ont mis en place une stratégie nationale multisectorielle de lutte contre les maladies non transmissibles. Trois pays du PIF sont en train

² Les ÉTIO qui ont mis en place des Groupes de travail multisectoriels sur les maladies non transmissibles sont le Palau, les Samoa, les Tonga, les Tuvalu, et Guam.

Objectifs	Résultats pour 2019	Mécanismes ¹	Mise à jour des progrès
	<p>pays ont mis en place un tel groupe).</p> <p>Augmentation du nombre de pays parties au PIF qui ont mis en place une stratégie nationale de lutte contre les MNT.</p>		<p>d'élaborer une stratégie nationale multisectorielle de lutte contre les maladies non transmissibles³.</p> <p>4. L'Alliance pour la surveillance des maladies non transmissibles dans le Pacifique (MANA)⁴ a été créée et un mécanisme de responsabilité mutuelle fondé sur le Tableau de bord MANA a été mis au point pour aider les pays à suivre les progrès de la mise en œuvre de la feuille de route. Le résumé du rapport MANA est joint en annexe.</p>
Priorité 7 – Renforcer les arrangements pour le régionalisme			
Mise en œuvre de la nouvelle Charte du CORP.	La mise en œuvre intégrale de la nouvelle Charte du CORP, en notant qu'un certain nombre d'initiatives proposées ont déjà été mises en œuvre.	Groupe de Dirigeants du CORP/Réunion des Dirigeants du CORP et Présidents du Conseil de gouvernance	1. La mise en œuvre complète doit être achevée d'ici la fin de 2019, notamment par l'évaluation des groupes de travail du CORP afin d'assurer la réforme de l'approche des groupes de travail du CORP et l'établissement d'un dialogue avec les représentants de l'UNRC et de la société civile.
	Plan de travail visant à explorer une harmonisation renforcée du CORP.		2. L'élaboration de principes d'harmonisation du CORP révisés est en cours et l'accent est mis sur sa progression dans les domaines des « victoires faciles », y compris les achats et les achats conjoints. D'autres progrès seront examinés à la 2 ^e réunion annuelle des Dirigeants du CORP et des Présidents des Conseils de gouvernance en octobre 2019.
Programme de travail en cours pour renforcer la	Document à l'intention des dirigeants du FOC/Forum	Groupes de travail des	1. Dans l'intérêt d'une approche coordonnée, cohérente et axée sur les membres, ce travail est intégré dans la réponse à l'évaluation à mi-parcours

³ Les Îles Cook, les États fédérés de Micronésie, les Fidji, la Polynésie française, Kiribati, Nioué, les Palaos, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, le Samoa, les Tonga, Tuvalu et le Vanuatu ont mis en place une stratégie nationale multisectorielle. Nauru, la Nouvelle-Calédonie et les îles Salomon élaborent actuellement des stratégies nationales.

⁴ La Pacific Monitoring Alliance for Non-communicable Disease Action (MANA) est une alliance de collaboration regroupant tous les pays et territoires insulaires du Pacifique (ÉTIO), les réseaux, agences, organisations et institutions travaillant à améliorer le suivi et la surveillance des maladies non transmissibles dans la région Pacifique (<http://www.pacificncdnetwork.org/pacific-mana/>).

Objectifs	Résultats pour 2019	Mécanismes ¹	Mise à jour des progrès
gouvernance et le financement régionaux.	visant à présenter les progrès de l'initiative régionale de gouvernance et de financement ainsi que les prochaines étapes proposées.	suppléants du CORP/	<p>du <i>Cadre pour le régionalisme du Pacifique</i>, en particulier l'élaboration d'une stratégie à long terme pour approfondir le régionalisme du Pacifique comme un seul continent du Pacifique bleu, y compris la définition d'un futur système de gouvernance régionale nécessaire pour y parvenir.</p> <p>2. Suite à l'examen de cette proposition par le FOC et les dirigeants du Forum, le CORP appuiera les membres dans son élaboration.</p>